



Impressum

Banque Cantonale Bernoise SA
Place Fédérale 8
Case postale
3001 Berne
Téléphone 032 327 47 47
Fax 031 666 60 40

www.bcbe.ch
bcbe@bcbe.ch

Rédaction

Kerstin Eichenberger, Eveline Wittwer, Harry Tresch

Concept et production

Stämpfli SA, Berne

Photographie

Lea Moser, Berne

© Mars 2017

Banque Cantonale Bernoise SA



B E K B

B C B E

Publication des fonds propres et des liquidités (Bâle III)

**Rapport en vertu de la Circulaire-FINMA 2008/22
Publication – banques**

Publication en vertu des exigences en fonds propres (Bâle III)

APPROCHES CHOISIES

La BCBE applique depuis le 1^{er} janvier 2013 les nouvelles prescriptions en matière de fonds propres (Bâle III). Les informations requises sont publiées, d'une part, dans le chapitre sur la gestion des risques (informations qualitatives), d'autre part, dans le présent chapitre (informations quantitatives).

Bâle III propose différentes approches pour calculer les exigences en fonds propres applicables aux risques de crédit, aux risques de marché et aux risques opérationnels. La BCBE a choisi les approches suivantes :

Risques de crédit :

- Approche standard BRI
- Produits dérivés : méthode de la valeur de marché
- Transactions adossées à des sûretés : approche simple (approche par substitution)
- Crédits lombards : approche simple
- Notations externes : si disponibles, les notations externes émises par Standard & Poor's sont utilisées pour les positions « Gouvernements centraux et banques centrales », « Banques et négociants en valeurs mobilières », « Corporations de droit public » et « Entreprises ».

- La compensation monétaire de groupe se limite aux possibilités légales en la matière offertes par la loi ; les éventuelles conventions contractuelles de compensation ne sont pas applicables.

Risques du marché :

- Approche *de minimis*

Risques opérationnels :

- Approche de l'indicateur de base

INFORMATIONS SUR LE RATIO DE LEVIER

Les exigences de fonds propres non pondérées (ratio de levier) doivent être publiées à compter de l'exercice 2015. Elles sont actuellement de 3%. Le ratio de levier de la BCBE est de 7,87%.

INFORMATIONS SUR LES EXIGENCES DE LIQUIDITÉS

L'ordonnance du 30 novembre 2012 sur les liquidités (OLiQ) impose aux banques un montant équitable d'actifs liquides de premier ordre et non grevés (HQLA), qui leur

permette de faire face 30 jours durant à un scénario de crise élaboré par la FINMA. Les banques qui ne sont pas d'importance systémique doivent avoir en 2016 un LCR minimum de 70% (dispositions transitoires).

La BCBE, qui ne présente pas de risque systémique, satisfait aux exigences LCR et affiche les moyennes trimestrielles sur une base mensuelle.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

En vertu de l'art. 7, al. 2 de l'ordonnance du 1^{er} juin 2012 sur les fonds propres (OFR), le périmètre de consolidation des dispositions en matière de fonds propres et de répartition des risques englobe toutes les sociétés du groupe présentes dans le secteur financier au sens des art. 11 et 13 de l'ordonnance du 30 avril 2014 sur les banques (OB). Aucune filiale principale de la BCBE n'est soumise à consolidation et aucune filiale n'était soumise à consolidation les années précédentes non plus.

Les participations principales non consolidées dont il est tenu compte pour le calcul des fonds propres sont traitées comme suit :

Raison sociale	Siège	Activité	Traitement dans le calcul des fonds propres	
			Déduction	Pondération
RTC Real-Time Center AG	Köniz	Services d'organisation, de conseil, de fiducie		X
Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	Zurich	Institut d'émission de lettres de gage	X	
Jungfrauabahn Holding AG	Interlaken	Chemin de fer de montagne		X
BioMedInvest AG I	Hünenberg	Prêts dans les domaines de la biotechnologie et des techniques médicales		X
Berimag AG	Berne	Gestion d'immeubles		X
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG	Ittigen	Résidence pour personnes âgées		X

A. Composition des fonds propres pris en compte réglementairement

Réconciliation préliminaire

(en milliers de francs)

BILAN	31.12.2016	Références
ACTIFS		
Liquidités	3 820 590	
Créances sur les banques	409 722	
Créances d'opérations de financements de titres	15 070	
Créances sur la clientèle	1 553 394	
Créances hypothécaires	19 873 796	
Opérations de négoce	6 608	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	17 240	
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Immobilisations financières	2 259 382	
Comptes de régularisation	23 459	
Participations	43 033	
Immobilisations corporelles	194 983	
Valeurs immatérielles		
– dont goodwill		
– dont autres valeurs immatérielles		
Autres actifs	341 823	
– dont créances fiscales latentes		
Corrections de valeur non compensables selon les dispositions transitoires	-154 443	
TOTAL DES ACTIFS	28 404 656	
FONDS ÉTRANGERS		
Engagements envers les banques	62 581	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	302 327	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	22 017 950	
Engagements résultant d'opérations de négoce	0	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	347 056	
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Obligations de caisse	91 793	
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	2 732 000	
Comptes de régularisation	78 720	
Autres passifs	39 211	
Provisions	335 626	
TOTAL DES FONDS ÉTRANGERS	26 007 265	
FONDS PROPRES		
Réserve pour risques bancaires généraux	602 343	
Capital social	186 400	
– dont reconnu en qualité de CET1	186 400	A
Réserves légales / réserves facultatives / bénéfices / bénéfices reportés et de la période concernée	1 622 826	
Propres parts du capital	-14 178	B
TOTAL DES FONDS PROPRES	2 397 391	

Présentation des fonds propres pris en compte réglementairement

(en milliers de francs)

	31.12.2016	Impact des dispositions transitoires	Références
Fonds propres de base durs (CET1)			
1 Capital social émis et libéré, pleinement éligible	186 400	186 400	A
2 Réserves issues des bénéfices y c. réserve pour risques bancaires généraux/bénéfice reporté et de la période concernée	2 112 651	2 112 651	
3 Réserves issues du capital	54 734	54 734	
6 = Fonds propres de base durs	2 353 785	2 353 785	
16 Positions nettes longues en propres instruments CET1	-14 178	-14 178	B
18 Participations non qualifiées (max. 10%) dans le secteur financier (montant excédant le seuil 1) (titres CET1)	-13 549	-13 549	
28 = Somme des ajustements relatifs au CET1	-27 727	-27 727	
29 = Fonds propres de base durs nets (net CET1)	2 326 058	2 326 058	
45 = Fonds propres de base (net tier 1)	2 326 058	2 326 058	
59 = Fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	2 326 058	2 326 058	
60 Somme des positions pondérées par le risque	11 739 816	11 739 816	
Ratios de fonds propres			
61 Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	19,81%	19,81%	
62 Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	19,81%	19,81%	
63 Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	19,81%	19,81%	
64 Exigences en CET1 selon les dispositions transitoires de l'OFR (exigences minimales + volant de fonds propres + volant anticyclique) ainsi que selon le volant relatif aux établissements systémiques selon les prescriptions de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	6,17%	8,04%	
65 dont volant de fonds propres selon l'OFR (en % des positions pondérées par le risque)	0,63%	2,5%	
66 dont volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	1,04%	1,04%	
68 CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	16,31%	16,31%	
68a Objectif du CET 1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	8,84%	8,84%	
68b CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	15,61%	15,61%	
68c T1-Objectif de fonds propres T1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	10,64%	10,64%	
68d T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	17,41%	17,41%	
68e Objectif de fonds propres réglementaires selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	13,04%	13,04%	
68f Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	19,81%	19,81%	
Montants inférieurs au seuils (avant pondération) ¹			

¹ La BCBE déduit l'ensemble des positions du CET1.

Présentation des fonds propres requis

(en milliers de francs)

	Approche utilisée	Exigences minimales de fonds propres	
Risques de crédit	AS-BRI	857 896	
dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la banque			17 999
Risques non liés à des contreparties	AS-BRI	15 903	
Risques de marché	De minimis	3 008	
dont sur devises et métaux précieux			2 624
dont sur matières premières			385
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	62 378	
TOTAL		939 185	

Présentation des principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires

1 Émetteur:	Banque Cantonale Bernoise SA
2 Identifiant (ISIN):	CH0009691608
3 Droit régissant l'instrument:	Droit suisse
Traitement réglementaire	
4 Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1 : fonds propres de base durs/AT1 : fonds propres de base supplémentaires/T2 : fonds propres complémentaires)	Fonds propres de base durs (CET1)
5 Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III (CET1 : fonds propres de base durs/AT1 : fonds propres de base supplémentaires/T2 : fonds propres complémentaires)	Fonds propres de base durs (CET1)
6 Éligible au niveau individuel/du groupe/individuel et groupe	Niveau individuel
7 Titre de participation/titre de dette/instrument hybride/autre	Titres de participation
8 Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	186 400 000
9 Valeur nominale de l'instrument	186 400 000
10 Rubrique comptable	Capital social
11 Date initiale d'émission	20.10.1998
12 Perpétuel/muni d'une échéance	perpétuel
13 Date d'échéance initiale	indisponible
14 Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	non
15 Date du remboursement anticipé facultatif/dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel/montant du remboursement	indisponible
16 Dates de remboursement anticipé ultérieures, le cas échéant	indisponible
Coupon/dividende	
17 Fixe/variable/initialement fixe puis variable/initialement variable puis fixe	variable
18 Taux du coupon et indice, le cas échéant	non
19 Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (absence de dividende sur l'instrument implique renonciation à un dividende sur les actions ordinaires)	non
20 Paiement d'intérêts/dividendes : totalement discrétionnaire/partiellement discrétionnaire/obligatoire	entièrement discrétionnaire
21 Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	non
22 Non cumulatif/cumulatif	non cumulatif
23 Convertible/non convertible	non convertible
30 Mécanisme de dépréciation	indisponible
31 Seuil de déclenchement d'une dépréciation	indisponible
32 Dépréciation totale/partielle	indisponible
33 Dépréciation permanente/temporaire	indisponible
34 Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	indisponible
35 Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	indisponible
36 Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	non
37 Si oui, description de ces caractéristiques	indisponible

B. Risque de crédit

Ventilation par type de contrepartie ou secteur d'activité

(en milliers de francs)

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT (AU MOMENT DE LA CLÔTURE)	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions	Entreprises	Clientèle privée et PME ²	Autres postes	Total
Bilan / créances							
Créances résultant d'opérations de financement de titres		15 070					15 070
Créances sur la clientèle	0		696 507	526 872	330 014	1	1 553 394
Créances hypothécaires			38 019	1 074 391	18 761 386		19 873 796
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	796	46 971		21 073	544		69 385
immobilisations financières/titres de créance	245 208	254 412	282 281	1 302 461			2 084 362
Compte de régularisation			226			23 232	23 459
Autres actifs	27 199					314 624	341 823
TOTAL AU 31.12.2016	273 204	316 454	1 017 034	2 924 796	19 091 944	337 857	23 961 289
Total au 31.12.2015	592 571	399 516	766 337	2 843 088	18 697 757	396 076	23 695 345
Opération hors bilan							
Engagements conditionnels		10 673	390	113 602	30 282		154 947
Engagements irrévocables			144 326	16 606	264 781		425 713
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				139 456	1 604		141 060
TOTAL AU 31.12.2016		10 673	144 716	269 664	296 667		721 720
Total au 31.12.2015		8 504	143 103	195 631	342 493		689 731

¹ Contrepartie au sens de l'OFB, sans liquidités, positions sans contrepartie et engagements avec caractère de participation

² Pour la BCBE est réputée PME si aucun des critères suivants n'est dépassé : somme du bilan : CHF 10 millions, chiffre d'affaires : CHF 20 millions, effectifs du personnel : 50.

Atténuation du risque de crédit

(en milliers de francs)

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT/RISQUES DE DÉFAILLANCE (AU MOMENT DE LA CLÔTURE)	Couverts par des garanties financières reconnues	Couverts par des gages immobiliers	Couverts par des garanties	Autres encours de crédits ²	Total
Gouvernements centraux et banques centrales				272 408	272 408
Banques et négociants en valeurs mobilières				683 652	683 652
Autres institutions	21	12 586	14 000	1 062 785	1 089 392
Entreprises	4 080	1 050 794	91 768	1 981 189	3 127 831
Retail	61 871	17 106 683	9 816	1 929 775	19 108 145
Autres postes				4 169 642	4 169 642
Produits dérivés ³				69 385	69 385
TOTAL AU 31.12.2016	65 972	18 170 063	115 584	10 168 834	28 520 454
Total au 31.12.2015	74 130	17 696 810	128 171	10 136 596	28 035 708

¹ Contrepartie au sens de l'OFR, sans liquidités, positions sans contrepartie et engagements avec caractère de participation. Les encours de crédits sont indiqués après compensation monétaire du groupe selon l'OFR. Les postes hors bilan ont été convertis en leur équivalent crédit.

² Notamment crédits lombards et crédits non couverts

³ Le risque de contrepartie pour produits dérivés a été évalué au moyen de la méthode de la valeur de marché.

Segmentation des risques en matière de crédit

(en milliers de francs)

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT / RISQUES DE DÉFAILLANCE APRÈS ATTÉNUATION DU RISQUE ¹	Agence de notation	0% 2% 20%		
Gouvernements centraux et banques centrales	Standard & Poor's	245 208		
	sans notation	98 325		
Banques et négociants en valeurs mobilières	Standard & Poor's	15 070		188 940
	sans notation			373 859
Autres institutions	Standard & Poor's	68 655		243 960
	sans notation			145 122
Entreprises	Standard & Poor's		4 416	61 521
	sans notation	2 206	6 337	1 088 046
Clientèle privée et PME	Standard & Poor's			17 037
	sans notation	35 701		216
Autres postes	Standard & Poor's			
	sans notation	4 129 366		
Produits dérivés ²	Standard & Poor's	796		9 017
	sans notation		1 549	201
TOTAL AU 31.12.2016		4 595 328	12 303	2 127 920
Total au 31.12.2015		4 774 948	11 843	2 165 988

¹ Contrepartie au sens de l'OFIR, sans liquidités, positions sans contrepartie et engagements avec caractère de participation. Les encours de crédits sont indiqués après compensation monétaire du groupe selon l'OFIR. Les postes hors bilan ont été convertis en leur équivalent crédit. Pour l'atténuation du crédit, la BCBE applique l'approche de substitution. Les encours de crédits sont attribués au groupe de contrepartie qui se forme après une éventuelle substitution.

² Le risque de contrepartie pour produits dérivés a été évalué au moyen de la méthode de la valeur de marché.

RISQUES GÉOGRAPHIQUES EN MATIÈRE DE CRÉDITS

Les prêts à la clientèle à l'étranger pondérés en fonction du risque représentent moins de 15 % du total des prêts à la clientèle pondérés en fonction du risque. C'est pourquoi aucune répartition géographique ne sera présentée.

REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS À LA CLIENTÈLE À L'ÉTRANGER CONSTITUANT UN RISQUE

Les prêts à la clientèle à l'étranger pondérés en fonction du risque représentent moins de 15 % du total des prêts à la clientèle pondérés en fonction du risque. C'est pourquoi aucune répartition géographique ne sera présentée.

PRODUITS DÉRIVÉS DE CRÉDIT EN PORTEFEUILLE

La BCBE n'a pris aucun engagement en matière de produits dérivés de crédit, ni comme donneur ni comme preneur de garantie.

35%	50%	75%	100%	150%	> 150%	Total
						245 208
						98 325
	8 498				812	213 321
	98 640				297	472 797
	49 850		5 010			367 476
12 515	570 918	71	21 282	0		749 909
	70 624		17 945	0		154 506
318 401	164 127	12 403	1 289 982	5	50	2 881 557
	7 270					24 307
16 375 032	1 615	1 547 506	1 106 321	7 630		19 074 022
			40 274		2	4 169 642
	36 253					46 067
	1 500	544	19 523			23 318
16 705 948	1 009 296	1 560 525	2 500 337	7 635	1 161	28 520 454
16 299 317	811 800	1 567 032	2 396 912	7 081	787	28 035 708

C. Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque

Les chiffres-clés de la gestion de la structure du bilan de la BCBE au 31 décembre 2016 figurent dans le tableau ci-après :

	Effectif	Tolérance au risque	Explication
Modification de la valeur en espèces des fonds propres	-2,93 % / +3,17 %	> -10 %	Variation de la valeur de marché des fonds propres en cas de variation parallèle des taux de +/- 1 %
Couverture des fonds propres Key Rate Duration	247,67 %	> 175 %	Taux de couverture des fonds propres selon l'approche standard suisse
(prise en considération de la valeur au comptant)	CHF -86 mio	> CHF -200 mio	Valeur négative la plus élevée par maturité de CHF 200 mio
Analyse des lacunes du bilan d'échéance des intérêts (volumes)	CHF 3,9 mia	< CHF 6 mia	Déséquilibre maximal de CHF 6 mia à partir de la 3 ^e année

D. Ratio de levier

Informations relatives au ratio de levier

(en milliers de francs)

a) Comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement global relatif au ratio de levier

OBJET		
1	Total des actifs selon les états financiers publiés	28 404 656
2	Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 et 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	-27 727
3	Ajustements relatifs aux actifs fiduciaires, portés au bilan conformément aux prescriptions comptables mais non pris en compte dans la mesure du ratio de levier (Cm 15 Circ.-FINMA 15/3)	
4	Ajustements relatifs à des dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	52 145
5	Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres (securities financing transactions, SFT) (Cm 52 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	
6	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	989 396
7	Autres ajustements	154 443
8	Engagement total soumis au ratio de levier (somme des lignes 1 à 7)	29 572 913

b) Présentation détaillée du ratio de levier

OBJET		
Expositions bilantaires		
1	Opérations bilantaires (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 à 15 Circ.-FINMA 15/3)	28 541 859
2	(Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) (Cm 7 et 16 à 17 Circ.-FINMA 15/3)	-27 727
3	= Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT) (somme des lignes 1 et 2)	28 514 132
Expositions en dérivés		
4	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y c. celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des contrats de compensation selon les Cm 22 à 23 et 34 à 35 Circ.-FINMA 15/3)	17 240
5	Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	52 145
6	Réintégration des garanties remises en couverture de dérivés dans la mesure où leur traitement comptable a conduit à une réduction des actifs (Cm 27 Circ.-FINMA 15/3)	
7	(Déduction portant sur les créances consécutives à des versements de marges selon Cm 36 Circ.-FINMA 15/3)	
8	(Déduction portant sur l'engagement envers une qualified central counterparty (QCCP), en cas de non-responsabilité envers les clients d'un éventuel défaut de la QCCP) (Cm 39 Circ.-FINMA 15/3)	
9	Valeurs nominales effectives des dérivés de crédit émis, après déduction des valeurs de remplacement négatives (Cm 43 Circ.-FINMA 15/3)	
10	(Compensation avec les valeurs nominales effectives des dérivés de crédit opposés (Cm 44 à 50 Circ.-FINMA 15/3) et mise en déduction des majorations couvrant les dérivés de crédit émis selon le Cm 51 Circ.-FINMA 15/3)	
11	= Total des expositions en dérivés (somme des lignes 4 à 10)	69 385
Opérations de financement de titres (SFT)		
12	Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, cf. Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3	
13	(Compensation des dettes et créances monétaires relatives aux SFT) (Cm 59 à 62 Circ.-FINMA 15/3)	
14	Expositions envers les contreparties SFT (Cm 63 à 68 Circ.-FINMA 15/3)	
15	Expositions SFT en qualité de commissionnaire (Cm 70 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	
16	= Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres (somme des lignes 12 à 15)	
Autres expositions hors bilan		
17	Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalent-crédit	7 345 815
18	(Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	-6 356 419
19	= Total des expositions hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	989 396
Fonds propres pris en compte et exposition globale		
20	Fonds propres de base (tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)	2 326 058
21	Exposition globale (somme des lignes 3, 11, 16 et 19)	29 572 913
Ratio de levier		
22	Ratio de levier (Cm 3 à 4 Circ.-FINMA 15/3)	7,87 %

E. Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Informations relatives au ratio de liquidité à court terme (LCR)

(moyennes en milliers de francs)

	1 ^{er} trimestre 2016		2 ^e trimestre 2016		3 ^e trimestre 2016		4 ^e trimestre 2016	
	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)								
1 Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		4 448 533		4 036 740		4 539 478		4 673 959
B. Sortie de trésorerie								
2 Dépôts de détail	18 169 901	1 610 619	18 295 243	1 622 624	18 451 981	1 640 617	18 469 656	1 638 907
3 dont dépôts stables	5 779 534	288 977	5 784 272	289 214	5 792 127	289 606	5 793 704	289 685
4 dont dépôts moins stables	12 390 367	1 321 643	12 510 972	1 333 411	12 659 854	1 351 011	12 675 952	1 349 222
5 Financement de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	3 899 923	2 019 545	3 282 969	1 797 585	3 166 018	1 710 643	3 170 591	1 755 609
6 dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale								
7 dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	3 897 528	2 017 150	3 279 105	1 793 720	3 164 032	1 708 657	3 169 023	1 754 040
8 dont titres de créances non garantis	2 395	2 395	3 865	3 865	1 986	1 986	1 568	1 568
9 Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de garantie								
10 Autres sorties de trésorerie	2 460 187	369 380	2 360 428	357 459	2 406 990	372 109	2 459 895	390 219
11 dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	9 766	9 766	2 331	2 331	10 406	10 406	3 516	3 516
12 dont sorties de trésorerie associés à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, obligations sécurisées, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, structures ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	18 509	18 509	908	908	1 790	1 790	26 060	26 060
13 dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité	2 431 912	341 106	2 357 189	354 220	2 394 794	359 913	2 430 319	360 643
14 Autres engagements de financement contractuels	284 885	242 640	337 483	182 579	325 353	220 407	292 010	175 663
15 Autres engagements de financement conditionnels	124 171	6 209	137 356	6 868	129 511	6 476	153 760	7 688
16 SOMME DES SORTIES DE TRÉSORERIE		4 248 393		3 967 114		3 950 252		3 968 086
C. Entrées de trésorerie								
17 Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	40 602		56 650		19 698		32 850	
18 Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	587 687	114 914	818 822	234 993	673 690	170 498	644 725	168 723
19 Autres entrées de trésorerie	54 436	54 436	60 328	60 328	28 657	28 657	7 531	7 531
20 SOMME DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE	682 724	169 350	935 800	295 321	722 046	199 155	685 106	176 254
21 Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		4 448 533		4 036 740		4 539 478		4 673 959
22 Somme nette des sorties de trésorerie		4 079 043		3 671 793		3 751 097		3 791 832
23 Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		109,1%		109,9%		121,0%		123,3%

www.bcbe.ch